

TENTATIVE
D'IDENTIFIER LES PETITS BRONZES FRAPPÉS
PAR LES DEUX MOUAYAD
(MAMELOUKS BOURGUITES)⁽¹⁾
PAR
MARCEL JUNGFLEISCH.

La seconde dynastie égyptienne des Mamlouks, celle dite des Bourguites, comprend deux souverains répondant l'un et l'autre au même nom d'el Mouayad.

Le premier en date, el Mouayad Seif el Din Cheikh, dit aussi el Mouayad Cheikh el Mahmoudi, a régné de 815 H. au 7 Moharrem 824 H. (1412 à 1421 ap. J.-C.) et quelques-unes des monnaies frappées à son nom ont été retrouvées⁽²⁾.

Le second, el Mouayad Chihab el Din Ahmed ibn Eynal, n'est resté au pouvoir que pendant quatre mois de l'an 865 H. (1461 ap. J.-C.); vu cette brièveté de son règne, ses monnaies sont naturellement fort rares mais, malgré cela, connues⁽³⁾.

Fait digne de remarque : si l'on possède des monnaies d'or et d'argent pour chacun d'entre eux, par contre leurs frappes sur le bronze semblaient manquer totalement. Il était cependant logique de supposer que ces souverains avaient monnayé les trois métaux comme le firent leurs prédécesseurs et leurs successeurs. La seule alternative était de chercher leurs monnaies de bronze parmi les quantités considérables

⁽¹⁾ Communication présentée en séance du 16 janvier 1947.

⁽²⁾ Londres (British Mus.), 5 exemplaires; Paris, 3; Le Caire, 3.

⁽³⁾ Paris, 2 exemplaires.

de petites pièces qui subsistent encore de cette époque déjà éloignée et sont parfois retrouvées agglutinées en gros blocs.

Pendant bien des années de nettoyages fastidieux et de recherches décevantes, tous nos efforts étaient restés infructueux. Une Haute Bienveillance a permis que nous soit confiée l'identification de monnaies musulmanes choisies avec un discernement tel qu'il a déjà causé plusieurs découvertes intéressantes.

C'est ainsi que dernièrement nous avons été mis à même d'examiner deux petites « mailles » en bronze qui portent indiscutablement sur leurs droits un nom d'el Mouayad mais ce nom seul sans le reste du protocole, sans date bien nette ni indication du lieu de frappe. Le revers de chacune d'entre elles est anépigraphique et porte uniquement un motif ornamental.

Afin de classer ces pièces, nous avons dû recourir à la série de déductions et de recoupements qui font l'objet du présent exposé.

Ces deux pièces portent simplement le nom « el Mouayad ». Tant qu'il n'en avait existé qu'un, le premier, la brièveté de cette dénomination ne pouvait causer, parmi ses contemporains, aucune équivoque quant à l'identité du personnage ; c'est au second seul qu'il incombait de se faire distinguer du premier. D'autre part, le règne du premier Mouayad a duré plus de huit ans et celui du second à peine quatre mois. Suivant les normes de la Numismatique en pareille occurrence, nous nous trouvons incités à attribuer ces deux pièces au Mouayad I Seif el Din Cheikh et c'est ce que nous avons fait tout d'abord.

Ce classement préliminaire n'a pas résisté à un examen plus attentif du style et surtout des motifs ornementaux des revers. Le style, les ornements sont certes des détails minimes par eux-mêmes et cependant ce sont eux qui nous ont mis sur la voie de ce que nous croyons être la solution du problème.

*
* *

La première pièce (n° 730) porte au droit un entourage de grosses perles rapprochées puis un cercle de trait lisse assez épais, les deux en partie hors du flan. Dans le champ : le nom el Mouayad et en haut à gauche un fleuron (fig. 1). Sous le nom se trouvait une date qui dans

le cas présent est en partie effacée, en partie hors du flan. Cette date peut se conjecturer 822 H., le dernier chiffre à droite restant incertain. La légende est tracée avec ampleur, dans le style de l'écriture encore monumentale du début du ix^e siècle de l'hégire.

Le revers anépigraphique porte un entourage de grosses perles rapprochées puis un cercle de trait lisse, le tout en majeure partie hors du flan.



Fig. 1. — N° 730 droit.



Fig. 2. — N° 730 revers.

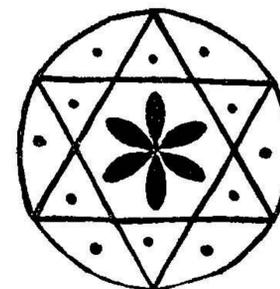


Fig. 3. — Stamboul 136.

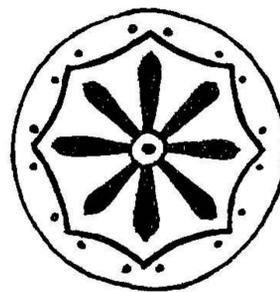


Fig. 4. — Valentine 14.

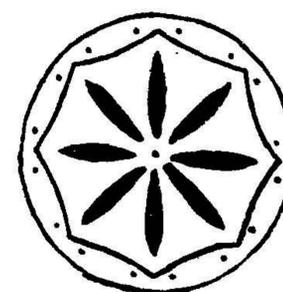


Fig. 5. — Valentine 15.

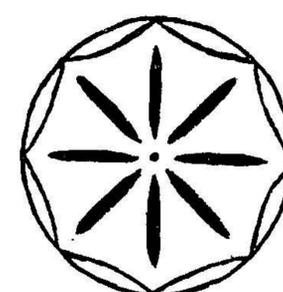


Fig. 6. — Valentine 16.

Dans le cercle sont inscrits deux trilobes alternés de trait lisse (ce qui produit une étoile hexagonale lobée). Dans chacune des six loges intérieures de l'étoile, un gros point. Dans le champ central, une étoile à huit rayons (fig. 2).

Ce motif ornamental forme l'essentiel des revers également anépigraphes de petits bronzes de même taille⁽¹⁾ frappés sous le Sultan ottoman Mohamed I^{er}, qui régnait (avec les compétiteurs

(1) Fig. 3, Stamboul, n° 136, — خليل ادمم موزة مایون — مسكوكات عثمانیه — رنجی جلد p. 43 ; fig. 4, Valentine, Modern copper Coins of the Muhammadan States, n° 14, p. 12 et 13 ; fig. 5, Valentine, *ibid.*, n° 15 ; fig. 6, Valentine, *ibid.*, n° 16.

Tchéléby) vers la même époque (805 à 824 H. = 1402 à 1421 ap. J.-C.) que Mouayad I^{er}. Ce motif ne se trouve sur aucune monnaie antérieure ni (avec la même disposition des points intérieurs) postérieure à ce Sultan. Ce motif est donc *propre* au premier quart du IX^e siècle de l'Hégire. Il fut vraisemblablement emprunté aux Égyptiens par les Ottomans qui l'ont légèrement modifié suivant leur esthétique nationale et ont en particulier simplifié l'entourage de l'étoile à laquelle ils ont donné une importance croissante.

Ces deux types analogues de revers anépigraphes, le Mamelouk et l'Ottoman, sont contemporains, ils se classent l'un par l'autre. En conséquence, la pièce mamlouke, compte tenu de la présomption déjà forte résultant de la date incomplète (82* H. (?), soit entre 820 et 824 H.) peut être attribuée au Mouayad Seif el Din Cheikh.

Son poids est de 1 gr. 51, son diamètre maximum est de 14 millimètres. La forme est irrégulière, le flan ayant été découpé à la cisaille comme il était usuel à cette époque. Le coin du revers était sensiblement plus large que celui du droit et une partie importante du dessin se trouve hors du flan.

*
* *

La seconde pièce présente au droit des traces d'un entourage de perles rapprochées puis un cercle de gros trait lisse, les deux en partie hors du flan. Dans le champ : el Malek el Mouayad d'une écriture plutôt cursive, avec le J de l'article séparé du nom (fig. 7). Il se trouvait une date inscrite au-dessous et à droite du nom, seul le chiffre des centaines 8 peut se lire avec certitude, le reste est effacé ou hors du flan. Le style de l'écriture est moins noble, plus tardif que celui de la pièce précédente, marquant ainsi le demi-siècle qui les séparerait.

Le revers anépigraphique présente un entourage de perles rapprochées puis un cercle de trait lisse, les deux en partie hors du flan. Dans le champ, un carré aux côtés concaves, recoupé par deux bandes disposées en croix, à angle droit. Dans les divers segments, douze points dont aucun ne se trouve dans la croix (fig. 11).

Ici encore nous retrouvons la même analogie avec le monnayage turc de l'époque. De petites monnaies ottomanes, frappées — peut-être

à Brousse — sous le règne de Murad II (824 à 848 H. et 848 à 855 H. soit 1421 à 1444 et 1445 à 1451 ap. J.-C.), présentent sur un revers pareillement anépigraphique, exactement le même ornement⁽¹⁾, ne différant parfois que par le manque total des points ou leur nombre réduit à neuf (un au centre et huit autour). Il s'agit toujours d'un motif *propre* aux règnes de ce Sultan ottoman et qui n'a pas été

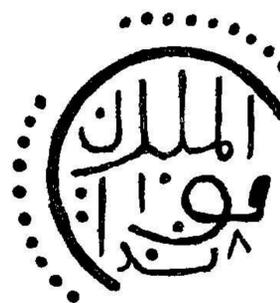


Fig. 7. — N° 731 droit.

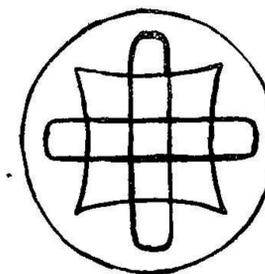


Fig. 8. — Valentine 26.

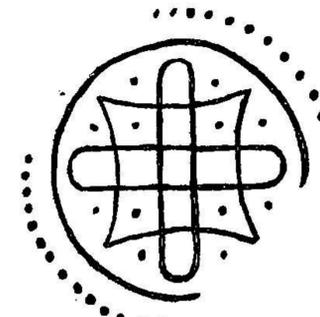
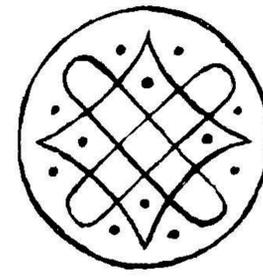
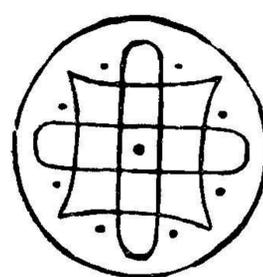


Fig. 9. — Valentine 27. Fig. 10. — Stamboul 220/224. Fig. 11. — N° 731 revers.

employé par ses prédécesseurs ni par ses successeurs. Au rebours du précédent emprunt qui avait été fait par les Turcs aux Égyptiens, celui-ci semble avoir été fait par les Égyptiens aux Turcs (inversion de la prédominance ; les modes commençaient à venir de Stamboul au lieu d'aller s'y imposer comme cela se produisait un demi-siècle plus tôt), puisque les Égyptiens l'auraient reproduit une dizaine d'années après Mourad II.

Nous sommes amenés par cette analogie notoire du motif ornemental, qui vient renforcer la présomption tirée du style, à attribuer cette seconde

⁽¹⁾ Fig. 8, Valentine, *Modern Copper Coins of the Muhammadan States*, n° 26, p. 14 et 15 ; fig. 9, *ibid.*, n° 27 ; fig. 10, Stamboul, n° 240 à 244 (خليل ادهم).
موزة همايون — مسكوكات عثمانیه — برنجی جلد — p. 67 et 68.

pièce au règne éphémère de Mouayad II Chihab el Din Ahmed ibn Eynal.

Son poids est de 2 gr. 70, son diamètre maximum est de 22 m/m. La forme en est tout à fait irrégulière ; suivant l'usage du temps, la pièce semble avoir été frappée sur le bord d'une feuille de métal d'où l'on achevait ensuite de détacher les flans au moyen de cisailles.

*
* *

Seule, la découverte d'exemplaires plus nombreux et plus complets, surtout quant aux dates, permettra de confirmer ou d'infirmier ces attributions. Toutes provisoires qu'elles soient, elles tendent à attirer l'attention sur une série monétaire égyptienne qui appelle encore bien des recherches.

Décembre 1946.